



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n
Bildungsinternationale

A TOUTES LES ORGANISATIONS MEMBRES AU BUREAU EXECUTIF

Bruxelles, le 17 février 2010

Siège

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
<http://www.ei-ie.org>

Présidente

Susan Hopgood

Secrétaire général

Fred van Leeuwen

Avis - 6^{ème} Congrès mondial

Cher(e)s Collègues,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le 6^{ème} Congrès mondial de l'Internationale de l'Education (IE) aura lieu au Centre international de convention du Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011.

Le Congrès mondial se réunit tous les quatre ans pour adopter des politiques et approuver des programmes et des rapports financiers et autres. Il a la tâche d'élire le Bureau restreint et le Bureau exécutif pour les quatre ans à venir. Il détermine également le taux des cotisations. Il offre aux représentant(e)s des organisations membres du monde entier l'opportunité de se rencontrer et d'examiner ensemble les problèmes importants que leur organisation affronte.

Programme du Congrès

Lors de sa réunion de décembre dernier, le Bureau exécutif a approuvé le programme et le calendrier provisoires du prochain congrès (cf. annexe 1). Des séances en sous-groupes ou groupes de travail seront au programme du troisième jour du congrès pour offrir aux délégué(e)s une meilleure participation aux débats sur les thèmes clés. Cela permettra également de terminer les séances plus tôt ce jour-là, de façon à ce que les organisations puissent arranger des réunions de délégations et que les délégué(e)s puissent visiter la ville.

Thème du Congrès

A la réunion du Bureau exécutif de décembre, le Bureau restreint de l'IE a été mandaté pour finaliser le choix du thème du congrès, sur la base des suggestions faites par les membres du Bureau exécutif pendant la réunion. Je vous informerai à propos du thème et des sous-thèmes après la prochaine réunion du Bureau restreint, qui aura lieu en mars.

Courriel et site web

Dans les prochains mois, plusieurs envois concernant le congrès vous parviendront. Ces envois se feront par la poste et par courriel, et se trouveront sur un site web spécial Congrès mondial, qui sera accessible via le site Internet principal de l'IE ou à l'adresse www.ei-ie.org/congress6. Tout courrier concernant le congrès peut être envoyé par courriel à l'adresse suivante: congress6@ei-ie.org.

Délais statutaires et non statutaires

Comme en 2007, le site Internet sera l'endroit principal où trouver toutes les informations relatives au congrès. Il permettra aux organisations membres et, en fait, à tous/tes les délégué(e)s et tous/tes les observateurs/trices, de s'inscrire et de déterminer des préférences pour leur participation au congrès. Le site Internet contient déjà quelques informations importantes concernant le congrès, telles que les délais statutaires et non statutaires (cf. annexe 2) pour la soumission au congrès de résolutions et de nominations. Il contient bien sûr aussi le programme préliminaire. Ces documents vous sont envoyés par la poste. Néanmoins, vous trouverez toujours les documents les plus à jour sur le site Internet.



Au cas où des organisations membres soumettraient des informations différentes par le biais du site web du Congrès et sur des formulaires papier, le Secrétariat traitera les données communiquées en ligne comme les informations correctes, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement.

Prix de l'IE

Vous trouverez également ci-joint des informations à propos des Prix de l'IE (cf. annexe 3), qui seront remis durant le congrès à des éducateurs ayant fait une contribution remarquable, au cours de leur carrière, à l'éducation ou à la défense et à la promotion des droits humains et syndicaux. Sachez que la date limite pour la soumission des nominations est le 1er septembre 2010, et que toutes les nominations doivent être soutenues par une organisation membre d'un pays différent de l'organisation nominative. Deux formulaires sont joints au document concernant les Prix, de façon à permettre aux organisations membres de soumettre des nominations. Ces formulaires peuvent aussi être téléchargés sur le site web, mais ils ne peuvent être remplis en ligne en raison de la nature du processus de nomination/soutien.

Assistance financière

Dans l'annexe 4, vous trouverez des informations relatives à l'assistance financière qui permettra à des délégué(e)s issu(e)s de pays à faible revenu de participer au congrès. Le plan d'assistance a été simplifié, mais il accorde également une plus grande considération aux organisations membres ayant rempli leurs obligations sur le plan des cotisations à verser à l'Internationale. Veuillez noter que le processus d'inscription au congrès ne débutera pas avant l'été 2010.

Dans les prochains jours, je vous écrirai à nouveau pour lancer une consultation de tous les affiliés dans le but d'élaborer une politique consolidée de l'IE sur l'éducation, pour adoption au congrès.

Pour toutes questions relatives au congrès, n'hésitez pas à contacter le siège de l'IE par courrier, courriel (congress6@ei-ie.org) ou via le site web spécial Congrès (www.ei-ie.org/congress6).

Cordialement,

Fred van Leeuwen
Secrétaire général

Pièces jointes : Annexe 1 – Programme provisoire, 6^{ème} Congrès mondial de l'IE
Annexe 2 – Délais statutaires et non statutaires pour le 6^{ème} Congrès mondial
Annexe 3 - Prix de l'IE (+ 2 formulaires)
Annexe 4 - Assistance en vue de participer au congrès (+ 1 formulaire)